

VENTE « MILLE PATTES » PREVERENGES

ECHANGE D'HABITS ET D'OBJETS POUR ENFANTS AU FOYER DE LA SALLE POLYVALENTE DE PRÉVERENGES LE 28 avril 2010

Réception des articles :	mardi 27 avril 2010	de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00
Vente :	mercredi 28 avril 2010	de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00
Païement et retour :	jeudi 29 avril 2010	de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00

- Vêtements de printemps et d'été pour enfants jusqu'à **12 ans**

Les objets suivants sont également acceptés :

- Poussettes – pousse-pousse – parcs – baby-relax – lits – sièges pour voitures ou vélos – trottinettes – tricycles – vélos – patins à roulettes – jouets – jeux – livres

Chaque article doit être propre et pas démodé. Les articles sales ne seront pas mis en vente. Les lots de plusieurs articles (habits ou livres) ne sont pas acceptés

Un panneau est mis à disposition pour afficher les objets encombrants

IMPORTANT

1. Une étiquette en **papier fort** doit être attachée à chaque article avec **une épingle de sûreté** (selon modèle ci-dessous) – **PAS D'ARTICLES EN DESSOUS DE Fr. 1.—**
2. Veuillez également apposer **une étiquette autocollante en plus sur les jeux à pièces, cassettes, puzzles** en indiquant votre numéro de téléphone afin de garantir la bonne qualité de ces jeux
3. Etablir une feuille (format A4) mentionnant vos nom et prénom, la liste des articles à vendre, avec leur description, la taille, la couleur et le prix
4. Une liste de vêtements et/ou 1 liste de jouets ou livres par famille –
MAXIMUM 20 ARTICLES PAR LISTE
5. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets déposés.

Merci de rendre possible cette vente grâce à votre compréhension et participation.

10 % du prix de vente est retenu pour nos frais

Renseignements :

Mme Edith Rigolet ☎ 021 801'62'73

Modèle étiquette : * Numéro qui vous sera attribué le jour de réception des articles ⇒

Taille, âge, pointure, etc. ⇒

Prix désiré ⇒

*	Ne pas utiliser d'étiquettes autocollantes
	10 ans
	Fr. 8.00